

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarifs de l'hospitalisation 2012 :

une progression décevante, qui fragilise toujours plus les établissements privés

Paris, le 9 mars 2012 - La FHP exprime sa profonde déception après la confirmation par la DGOS le 7 mars, de l'évolution d'ensemble des tarifs 2012 de l'hospitalisation privée :

- Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO): + 0,19%
- Soins de suite et Réadaptation (SSR) : + 0,22 %
- Psychiatrie : + 0,3 %.

Néanmoins, la FHP note la progression des tarifs d'obstétrique du secteur privé (1,3 % en moyenne). Cette décision donne une réponse favorable aux demandes de revalorisation adressées depuis plusieurs années aux pouvoirs publics.

La Fédération est consciente que le contexte économique de l'année 2012 rend nécessaire la maîtrise des dépenses de soins. Elle regrette cependant une évolution des tarifs insuffisante pour l'ensemble des activités de l'hospitalisation privée, au regard de l'évolution des charges reconnue par la puissance publique (+3,2%).

La FHP pointe également la reprise de la croissance de la dotation des MIGAC (+ 3,44%) qui poursuit une politique coûteuse et inefficace en faveur des établissements d'hospitalisation les moins performants.

Au total, l'évolution des tarifs 2012 fragilise encore un peu plus les établissements privés déjà en difficulté : d'après l'enquête effectuée au sein de l'hospitalisation privée fin février 2012, 34 % des établissements MCO, 21% des établissements SSR et 11% des établissements de santé mentale préoyaient des résultats d'exploitation 2011 déficitaires.

« La rigueur budgétaire est un alibi à sens unique que l'on utilise contre les établissements de santé privés et leurs patients : avec les dotations MIGAC, le Ministre de la santé maintient sous perfusion les établissements publics les plus déficitaires » a déclaré Jean-Loup Durousset, président de la FHP.

A propos de la FHP

1100 cliniques et hôpitaux privés assurent chaque année la prise en charge de 8 millions de patients. 147 500 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et plus de 40 000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 55 % des interventions chirurgicales et près de 70% de la chirurgie ambulatoire en France
- Près d'une personne sur deux atteintes d'un cancer
- 2 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Près de 20% des hospitalisations psychiatriques
- Un tiers des soins de suite et de réadaptation

Contact

Christine Auberton

Directrice de la communication

Id : 01 53 83 56 63 / mob : 07 86 40 57 05 / christine.auberton@fhp.fr